



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

*Bravo les Artisans!*

**25 ans en 2018 !**



**FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018**

COLLEGE : ..... Classe : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (avoir 14 ans avant le 19/04/2018) Téléphone : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Adresse postale : .....

..... CP : ..... Ville : .....

Je souhaiterais découvrir le métier de l'artisanat suivant :

Choix n°1 : .....

Choix n°2 : .....

Choix n°3 : .....

**Quel est ton intérêt pour Bravo les Artisans ? :**

- Validation de ton projet Professionnel
- Découverte d'un métier / Culture Générale

**Je veux trouver mon entreprise tout seul :**

J'ai déjà trouvé Nom de l'entreprise : .....

Coordonnées de l'entreprise : .....

Nom du contact : ..... Tél : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Je n'ai pas encore trouvé

J'en informerai la Chambre de Métiers (qui ne fera pas de recherche en parallèle) par téléphone (05.49.77.87.81) ou par mail dès que possible (j.pasquet@cma-niort.fr).

Je veux être aidé dans la recherche d'une entreprise :

- Je peux me déplacer dans un rayon de ..... kms
- J'aimerais que vous demandiez à une entreprise en priorité (Nom, adresse et téléphone) :

Nom de l'entreprise : .....

..... Tél : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Commentaires : .....

Je soussigné(e) Mr ou Mme ..... autorise mon fils / ma fille ..... à s'inscrire à l'opération **Bravo les Artisans en Deux-Sèvres 2017-2018**. Dans la mesure où une entreprise aura été trouvée et après lecture de la note aux parents, je m'engage à respecter le déroulement de cette opération ainsi que son aboutissement (stage et support de présentation du stage). À tout moment, je pourrai contacter la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour de plus amples renseignements.

Date :

Signature :





Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Bravo les Artisans!



## AUTORISATION D'EXPLOITER L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE D'UN MINEUR

Je (nous) soussigné(s).....

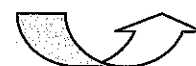
domicilié(s) au .....

autorise(sons) La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres, à utiliser et à diffuser,  
sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s),  
nom(s) et prénom(s).....  
sur nos supports de communication et réseaux sociaux, sans limite dans le temps.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment  
dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à ..... Le .....

Signatures des représentants légaux (père et mère) précédées de la mention « lu et approuvé -  
bon pour accord »





Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Bravo les Artisans!

25 ans en 2018 !



## NOTE AUX PARENTS

Le collège de votre enfant va participer à l'opération « **Bravo les Artisans** » initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres. L'opération, qui fête ses 25 ans en 2018, a l'ambition de faire découvrir aux jeunes collégiens les métiers de l'Artisanat par le biais d'un stage dans une entreprise artisanale pour une durée de 3 à 5 jours. Vous trouverez ci-après une note explicative de cette opération.

### Déroulement de l'opération « Bravo les Artisans en Deux Sèvres » :

#### **I - L'inscription des élèves dans les collèges**

Les élèves volontaires (âgés de 14 ans au moment du stage) choisissent un métier de l'Artisanat (une liste des principaux métiers de l'Artisanat ainsi qu'un guide des métiers de l'Artisanat est à disposition au collège). Ils remplissent chacun une fiche d'inscription. **Il est impératif que cette phase de l'opération soit réalisée avec le plus grand soin.**

Les élèves peuvent **solliciter l'aide de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat** pour trouver une entreprise d'accueil. L'adresse permettra de centrer les recherches d'entreprises dans un secteur géographique proche du lieu d'habitation des élèves.

Les élèves qui souhaitent qu'une entreprise soit contactée en particulier, peuvent indiquer l'adresse de celle-ci. D'autres élèves peuvent avoir obtenu préalablement l'accord d'une entreprise. Dans ce cas, ils indiqueront les coordonnées précises de l'entreprise à l'endroit prévu sur la fiche d'inscription pour que la Chambre de Métiers contacte l'entreprise en amont du stage.

Lorsque tous les élèves volontaires se seront positionnés, le collège fera parvenir à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres l'ensemble des fiches d'inscription.

#### **II - La recherche des entreprises par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**

Les entreprises d'accueil sont contactées par téléphone. Le chef d'entreprise donne alors son accord de principe pour accueillir un ou plusieurs élèves (sous réserve d'une disponibilité commune sur les dates des périodes de stage). Puis la Chambre de Métiers et de l'Artisanat passe dans chaque collège afin de valider les entreprises d'accueil (courant janvier-février), permettant aux **élèves de contacter dans les plus brefs délais leur maître de stage**. L'accord définitif n'étant effectif qu'une fois que l'artisan a rencontré l'élève.

Parfois, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ne peut trouver d'artisan correspondant aux souhaits de l'élève. Dans ce cas, une solution alternative peut être trouvée avec les élèves (extension de la zone de recherche, modification du choix du métier).

### III- Les formalités administratives

Une fois les recherches effectuées, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat rapporte au collège les noms des entreprises d'accueil (janvier-février). Elle fournit aux élèves le matériel nécessaire à la réalisation du stage : **conventions de stage, consignes et fiche de bilan.**

Les élèves doivent ensuite rencontrer l'entreprise rapidement, de manière à remplir le calendrier de stage et faire signer les conventions.

**Une convention sera conservée par l'entreprise, une sera gardée par la famille et une sera donnée au collègue.**

Tout changement de lieu de stage ou de modalités de réalisation du stage devra être signalé à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres.

### IV - Le stage en entreprise

Le stage en entreprise se déroule au cours du **second trimestre de l'année scolaire** (à partir des vacances de février, jusqu'aux vacances de Pâques) à raison d'une trentaine d'heures en dehors du temps scolaire (le mercredi après-midi, le samedi, pendant les vacances scolaires...). Il s'agit d'un stage d'observation. **Les déplacements des élèves pour aller en entreprise sont à la charge des parents.**

### V - Le support de présentation du stage

Les élèves doivent réaliser un support de présentation du stage selon leur convenance (rapport, diaporama, vidéo, affiche,...). Le **meilleur rapport de stage** sera **valorisé dans chaque collège** en fonction de la qualité des informations, de l'illustration et de l'appréciation du maître de stage.

### VI – Bilan- Remises de récompenses

Les supports réalisés par les élèves seront présentés devant un jury qui aura lieu en juin, au collège, en présence des partenaires de l'opération. A cette occasion, des récompenses seront remises aux élèves.

---

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER

**Service Orientation Emploi  
Centre d'Aide à la Décision  
05.49.77.22.00  
cad@cma-niort.fr**

22, rue des Herbillaux BP 1089  
79000 NIORT CEDEX 9

